

« Ecoute, la pièce me plaît ; mais s'il la redonne, il faut que Karl Moor obtienne sa grâce et qu'il vive; le vieux aussi. Le Franz, qu'on le laisse dans la tour. »

Le margrave n'aimait pas voir manger sur la scène, peut-être parce que les acteurs de cette époque ne savaient pas bien manger. Le IV^e acte des *Chasseurs d'Iffland* commence par un repas. Aussitôt que la toile est levée et que le prince s'en aperçoit, il fait encore appeler le régisseur et s'informe si l'on ne peut supprimer la mangerie. « Non ? Alors supprimez tout le IV^e acte. Qu'il commence tout de suite avec le V^e. »

Mais il n'était pas ennemi d'une bonne plaisanterie. Dans un certain *Doktor Faust* (qui n'a rien de commun avec celui de Goethe), l'acteur avait à dire « *Berlucki ! Berlucki !* » chaque fois qu'il s'agissait de conjurer le diable. Un jour qu'il oublie de prononcer l'exorcisme à temps, Henri-Frédéric le lui lance à haute voix de sa loge. Le comique s'incline avec une profonde révérence : « Je remercie très humblement Son Altesse, dont la haute protection a empêché que le diable m'emporte. » Une belle pièce d'or le persuada de s'en féliciter davantage encore.

§

Lectures d'autrefois. — Aux archives de Francfort, on vient de retrouver le *mémorial de foire* du libraire Michael Harder, pour la kermesse de carême de l'an 1569. Il débita au total 5.918 volumes. Les plus demandés étaient le *Livre des sept maîtres sages* et *Schimpf und Ernst* (opprobre et rigueur) de Pauli, dont il vendit, à 11 schilling pièce, 233 et 232 exemplaires. Viennent à la suite : un livre de médecine pratique, le *Manuel d'Apollinaire*, à 26 schilling et demi, vendu 227 fois ; puis les livres populaires, surtout les français : Fortunatus 196, Magelone 176, Mélusine 158, le chevalier Pont 147, le chevalier Gelong 144, Octavianus 135, le récit de Wickram : *le Fil d'or*, 116 fois, Hug Schapler 97, Eulenspiegel 77, Esope 69 fois. Les légendes allemandes semblent peu recherchées : Barberousse n'est pris que 39 fois, Siegfried 34 ; le *livre des héros* de Siegmund Feyerabend, malgré son bas prix, ne s'enlève qu'à quatre exemplaires. En revanche les *livres de cuisine* à 141.

Et un journal munichois termine en constatant qu'il n'y a pas grand' chose de changé dans les goûts du public allemand depuis ce temps-là.

§

Un concours de composition musicale symphonique est ouvert au titre de la fondation Cressent.

Les compositeurs qui désirent y prendre part ont le choix entre les trois formes suivantes : Symphonie proprement dite ; Suite d'orchestre ; Poème symphonique avec soli et chœurs. Sont exclues les œuvres présentant un caractère liturgique et celles qui ne sont pas inédites.

Sont seuls admis à concourir les compositeurs français ou naturalisés tels qui ne sont pas encore lauréats de la fondation Cressent. Ceux qui ont une œuvre de trois actes au moins représentée à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique ne pourront prendre part au concours.

Un jury de sept compositeurs de musique nommés par le ministre des Beaux-Arts décernera soit un prix pour l'ensemble des œuvres déposées,

soit deux prix : l'un attribué à une symphonie proprement dite ou à une suite d'orchestre, l'autre à un poème symphonique avec soli et chœurs. Dans le cas d'un seul prix, l'auteur recevra une prime de 20.000 francs et 1.500 fr. pour frais de copie ; s'il y a deux prix, chaque auteur recevra 10.000 francs, plus 1.500 francs pour frais de copie. Le chef d'orchestre qui jouera la partition couronnée recevra 4.000 fr. pour une symphonie ou une suite d'orchestre et 10.000 francs s'il s'agit d'un poème symphonique avec soli et chœurs. Si le jury n'accorde pas de prix, il pourra décerner une mention avec prime de 5.000 francs ou deux mentions avec primes de 2.500 francs. L'indemnité de 1.500 francs pour frais de copie et les allocations respectives de 4.000 et de 10.000 francs seront attribuées aux auteurs et aux chefs d'orchestre dans les mêmes conditions que pour les œuvres couronnées.

Le programme détaillé du concours sera remis gratuitement aux compositeurs de musique qui en feront la demande au Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts (Bureau des Théâtres), 3, rue de Valois.

Le Sottisier universel.

114 KILOMÈTRES A PIED FRANCHIS EN 16 HEURES. — Bonneville, 3 juillet. — Ils partirent quatre de Martigny, hier à quatre heures du matin... Ce matin, à huit heures, le premier concurrent est arrivé à Bonneville. — *Le Journal*, 4 juillet.

Ici c'est inouï. Pensez, la sardine coûte trente francs le mille, trois centimes le dizaine. — *Le Matin*, 22 juillet.

Après avoir écouté leurs doléances, l'officier leur répond qu'il veillera à ce que ces faits ne se renouvellent plus, et ajoute qu'il n'est pas impossible que le soldat se soit suicidé lui-même dans un moment de surexcitation. Une enquête s'impose, et, si les faits sont reconnus exacts, des sanctions sont nécessaires. — *Le Matin*, 24 juillet.

M. Paul Fiévet, quatre-vingt-sept ans, est renversé au coin de la rue de Turenne par un camion chargé de 2.000 kilos de marchandises. La voiture lui passe sur les jambes. Il se relève indemne. — *Le Matin*, 19 septembre.

Fort heureusement, le feu se communiqua à son mobilier, et la fumée ne tarda pas à envahir la maison. — *L'Eclair*, 8 août.

... La Rochefoucauld écrit d'admirables pages sur l'Education des Filles. — *Comœdia*, 12 septembre.

Coquilles.

Je pourrai ainsi faire rentrer dans l'administration, le 16 courant, 20 postiers, ainsi dénombrés : 48 agents, 11 dames employées, 9 sous-agents et 12 ouvriers. — *L'Eclair*, 12 août.

Elle avait escaladé des haies, franchi des fosses, durant des jours et des nuits, rôdé à travers des marécages et longé des fondrières. — *Journal de Liège*, 1 septembre.

MERCURE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imprimerie du MERCURE DE FRANCE, Blais et Roy, 7, rue Victor-Hugo.